

Assemblée Générale Mixte du 27 avril 2023

Modalités de mise à disposition des documents préparatoires

Les actionnaires de la société sont invités à participer à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le :

Judi 27 avril 2023 à 10 heures 30

À l'adresse suivante : 93, boulevard Malesherbes – 75008 PARIS

L'avis préalable à l'Assemblée générale, comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions, a été publié au BALO n°35 du 22 mars 2023. L'avis de convocation est publié au BALO n°41 et dans le journal d'annonces légales « actu-juridique.fr » du 5 avril 2023.

Les documents prévus à l'article R.225-83 du Code commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- Tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents, le cas échéant à sa demande expresse par voie électronique. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation d'inscription dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.
- Tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège social pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'assemblée.

Les éléments du rapport financier de l'exercice clos le 31 décembre 2022 de la société, à savoir le rapport de gestion, les comptes annuels et consolidés, l'attestation du responsable du rapport financier, les rapports des commissaires aux comptes sur les comptes annuels et consolidés, l'attestation de présence et rapport de l'organisme indépendant sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées ainsi que le rapport du Président du conseil sur le contrôle interne, le rapport des commissaires aux comptes sur ce même rapport, le rapport des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés seront mis en ligne sur le site de la société www.stef.com - rubrique [Investisseurs/Assemblée générale](#) , conformément aux dispositions légales et réglementaires. Ces documents seront tenus à disposition dans les délais requis au siège social et auprès de CACEIS, établissement chargé du service financier de la société – 14, rue Rouget de Lisle – 92862 Issy-les-Moulineaux Cedex 09.